



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sourds et malentendants

Question écrite n° 57493

### Texte de la question

M. Dino Ciniéri interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie, sur le développement des techniques de communication alternative. En sa qualité de vice-président du groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur l'intégration des personnes handicapées, il a eu l'opportunité d'assister à une séance d'utilisation du logiciel « Nelly signe avec vous » créé par la société Sabi éditions située au cœur de sa circonscription, sur la commune de La Ricamarie. Cette société a obtenu le prix « Talents des cités » en 2011. Ce logiciel offre un moyen de communication alternatif aux personnes se trouvant en situation de handicap ou de déficience intellectuelle, leur permettant à travers le français signé, de s'exprimer, d'échanger et d'être compris par leur entourage et le plus grand nombre. L'efficacité de ces nouvelles méthodes d'apprentissage est aujourd'hui largement reconnue. Toutefois leur lisibilité auprès du grand public est encore insuffisante ; c'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures peuvent être mises en œuvre pour promouvoir et soutenir davantage ces techniques de communication alternatives.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dino Ciniéri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57493

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Famille, personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 juin 2014](#), page 4823

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)